



Covid19: Les interprètes free-lance livrés à eux-mêmes.

Lettre ouverte au Président Sassoli

6 avril 2020

Les interprètes free-lance livrés à eux-mêmes

Monsieur le Président,

Nous sommes en plein milieu de la pire crise dans l'histoire de l'Union Européenne et les Institutions Européennes appellent à juste titre à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à la crise sanitaire et pour qu'elle ne soit pas aggravée par une crise économique.

Mais c'est précisément ce qui est en train d'arriver aux Agents Interprètes de Conférences qui représentent la moitié de ceux qui vont en cabine en pleine crise du Covid-19 et qui s'exposent potentiellement pour garantir l'activité parlementaire dans un environnement multilingue, conformément aux traités.

Or, en pleine pandémie, la Direction Générale de la Logistique et de l'Interprétation pour les Conférences (DG LINC) du Parlement Européen **a commencé à annuler les contrats des interprètes free-lance chaque semaine et de façon systématique**, en invoquant un article de la Convention collective en vigueur au Parlement qui d'ordinaire n'était invoqué que très rarement, et avec des offres de contrat pour d'autres dates pour compenser. Mais cette fois, il est invoqué massivement et systématiquement alors que nous nous trouvons dans des circonstances extra ordinaires.

Ignorant le dialogue social, aucune consultation préalable n'avait été demandé par la DG LINC et aucune réunion ne s'était tenue avant la décision unilatérale d'annuler les contrats.

Au contraire, les représentants des interprètes et plus généralement les interprètes individuellement ont été informés de cette décision alors même qu'on la mettait en œuvre. La DG LINC a écrit qu'elle comprenait notre situation et qu'elle voulait aider mais qu'elle n'avait aucune autre option que d'évaluer la situation et d'annuler les contrats de semaine en semaine. Il a été expliqué que la DG ferait de son mieux pour recruter à nouveau à l'avenir.

Néanmoins il est clair que l'activité va être réduit au minimum dans les mois à venir, ce qui veut dire concrètement qu'il n'y aura pratiquement aucun travail pour les interprètes free-lance jusqu'à septembre au moins. Dans la pratique 50 % de ceux qui rendent le multilinguisme possible au Parlement Européen sont livrés à eux-mêmes, et ce pour plusieurs mois.

En l'état des choses, **la plupart d'entre nous ne seraient pas couverts par les mesures de solidarité nationale** envisagées ou mise en place par les états

membres car ces mesures sont fondées sur le revenu national imposable. Or beaucoup d'interprètes free-lance du Parlement travaillent exclusivement pour les institutions européennes de sorte que tous leurs impôts sur le revenu sont reversés au budget européen.

Les interprètes free-lance ont déjà donné leur accord pour aller travailler en cabine et être flexibles en dépit de la non-conformité des dispositions provisoires avec les normes qui garantissent la haute qualité de l'interprétation et protègent notre santé, car il y a lieu d'apporter notre contribution à l'activité parlementaire.

Alors que la délégation de négociation des Agents Interprètes de Conférence se prépare à rencontrer la DG LINC pour trouver une solution au danger économique grave et imminent, nous en appelons à vous pour donner à la DG LINC la flexibilité nécessaire pour sortir des sentiers battus et trouver une **forme de solidarité pratique** pour que nous ne nous retrouvions pas livrés à nous-mêmes.

DPPE Délégation Professionnelle du Parlement Européen

DN Délégation de négociation de l'AIIIC pour le secteur Union européenne

Comité Exécutif de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence